06. CONFIGURATION DU MODULE

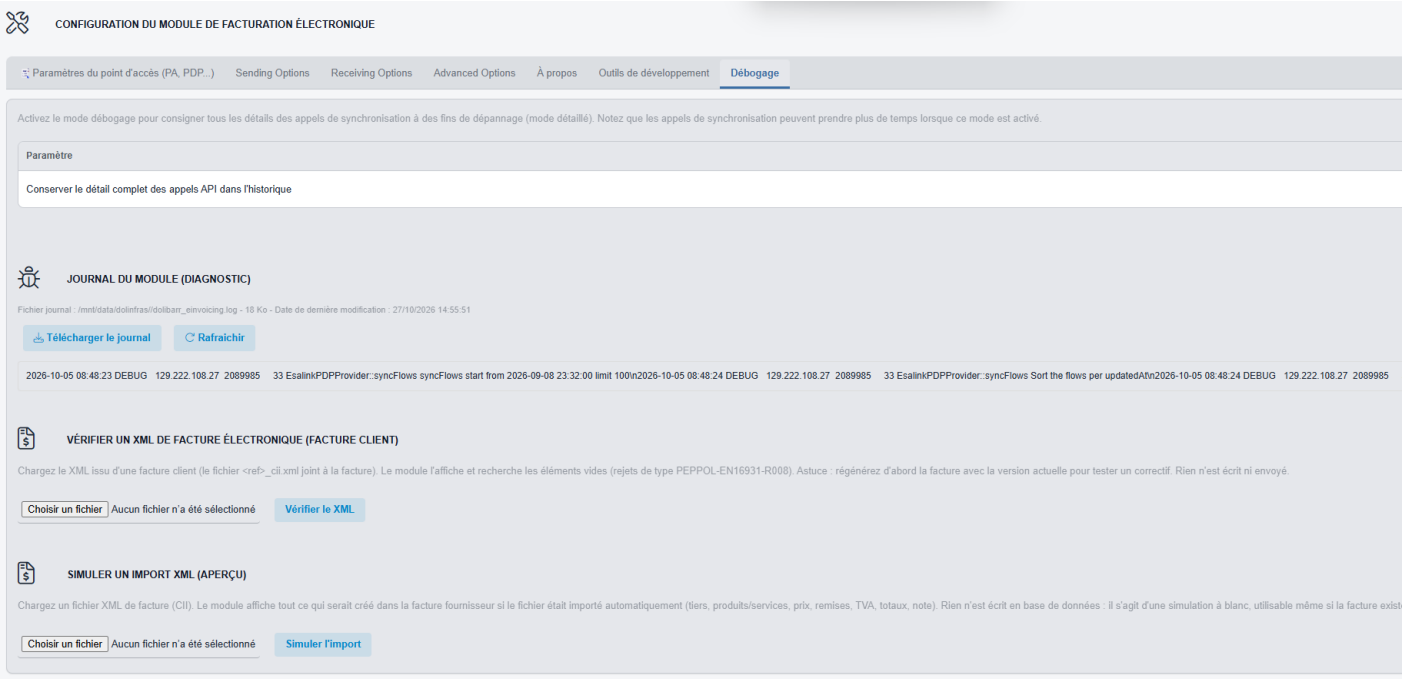
- Constantes cachées
- Onglet « Débogage »
- Onglet « Options avancées »
- Onglet « Options d'envoi »
- Onglet « Options de réception »
- Onglet « Outils de développement »
- Onglet « Paramètres de la Plateforme Agréée »
- Permissions utilisateur
- Tâches planifiées

Constantes cachées

Constante	Rôle
`EINVOICING_ALLOW_DEVTOOLS`	Active l'onglet Outils de développement et la plateforme TESTPDP.
`EINVOICING_ONLY_GENERATE`	Génère les fichiers de facture électronique sans jamais rien envoyer ni recevoir (les options d'envoi, de joignabilité et de réception disparaissent).
`EINVOICING_DISABLE_READABLE_PDF`	Ne récupère pas le PDF lisible des factures reçues (gain de temps).
`EINVOICING_ALLOW_MULTICOMPANY_INVOICE_MOVE`	Liste des identifiants d'entités : ajoute un bouton « **Changer d'entité** » sur les factures fournisseurs reçues
`EINVOICING_MULTICOMPANY_USE_MASTER_SETUP`	Identifiant de l'entité principale dont la configuration et la réception sont partagées.
`EINVOICING_TOLERANT_SUPPLIER_REF_MATCH` **(+ `_MIN_LENGTH`, défaut 8)**	Rapprochement tolérant de la référence fournisseur à l'import : la référence du XML est recherchée comme mot entier dans `ref_supplier` (ex. « FA202610 » retrouve « PAY123 - FA202610 - dinner »). Plusieurs candidats = ambiguïté, pas d'import.
`EINVOICING_PREFER_ORIGINAL`	Préfère le document original au document converti à l'import.
`EINVOICING_SUPPORT_EXPORT_MAX`	Nombre maximal d'enregistrements par export de support (archive ZIP).
`EINVOICING_XML_PROFILE`	Force le profil : MINIMUM, BASICWL, BASIC, EN16931, EXTENDED, EXTENDEDFR.
`EINVOICING_ENABLE_MANUAL_ACTION_QUEUE` / `EINVOICING_ENABLE_POSTPONE_FLOWS`	Options expérimentales. La première met en file d'attente les flux qui demandent une action manuelle, au lieu d'arrêter la synchronisation, et affiche le menu « File d'attente de synchronisation » (voir chapitre 11). La seconde reporte ces flux à la synchronisation suivante ; elle est signalée dangereuse par les auteurs.

`EINVOICING_SUPERPDPVIAPARTNER_ONLY_DOMAIN`	Pour un serveur faisant office de proxy OAuth : liste des domaines autorisés à recevoir les jetons. Un avertissement de sécurité s'affiche tant qu'elle est vide.
`EINVOICING_BLOCK_INVOICE_NO_ROUTING_ID`	Bloque la génération et l'envoi vers un tiers sans adresse de facturation électronique saisie sur sa fiche (sinon l'adresse est déduite du SIREN). Était une option de l'ancien onglet « Options ».
`EINVOICING_ENABLE_DEPRECATED_OPTION_IMPORT_AS_FREE_LINES`	Réaffiche dans l'onglet « Options de réception » l'option dépréciée « Importer les lignes sans produit / service comme des lignes libres » (fortement déconseillée). Une instance qui l'avait activée continue de l'appliquer.
`EINVOICING_ADD_A_DEDICATED_AGENDA_VIEW`	Ajoute l'onglet « Événements liés à la facturation électronique » sur la fiche des factures clients (voir chapitre 10).
`EINVOICING_FLOWS_SYNC_CRON_SIZE`	Nombre de flux traités par appel lors de la synchronisation planifiée ; à défaut, « Nombre de flux traités par défaut par appel » de l'onglet « Options avancées ».
`MAIN_VAT_EXEMPTION_CODE_FOR_<taux>[_<code TVA>]`	***Dolibarr*** 18 à 23 : code VATEX pour un taux à 0 % (voir chapitre 07).

Onglet « Débogage »



Mode débogage : Même interrupteur que l'option « **Conserver le détail complet des appels API** » de l'onglet « Options avancées ».

Journal du module (diagnostic) : Affiche le fichier journal ***Dolibarr*** (module Logs/Syslog, sortie « Fichier »), sa taille et sa date ; boutons « **Télécharger le journal** » et « **Actualiser** ». Si le journal est vide, activer la sortie fichier du module Syslog, reproduire l'opération, puis revenir.

Vérifier un XML de facture électronique (facture client) : Charger le fichier `<ref>_cii.xml` joint à une facture ; le module l'affiche et recherche les éléments vides (cause de rejet PEPPOL-EN16931-R008). Rien n'est écrit ni envoyé.

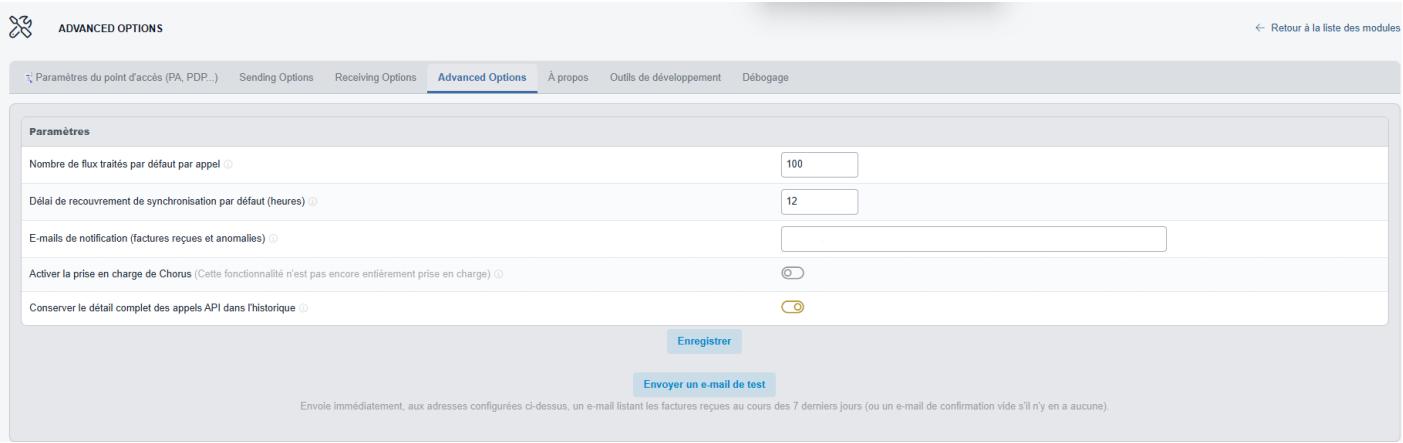
Simuler un import XML (aperçu) : Charger un XML CII reçu ; le module montre ce que l'import créerait : tiers (existant ou à créer), lignes avec produit trouvé / produit par défaut / nouveau / ligne libre / à associer manuellement, remises, TVA, totaux recalculés comparés aux totaux déclarés (écart en rouge), note publique. Simulation à blanc : rien n'est créé dans Dolibarr.

> ℹ Ces trois outils ne sont actifs que si le mode débogage est activé.

Onglet « Options avancées »

Réglages techniques communs à l'envoi et à la réception.

Section « Paramètres »



Nombre de flux traités par défaut par appel : Défaut : 100.

Délai de recouvrement de synchronisation par défaut (heures) : Défaut : 12. Nombre d'heures de recul par rapport à la dernière synchronisation pour ne manquer aucun flux ; un flux déjà traité est simplement ignoré.

E-mails de notification (factures reçues et anomalies) : Adresses séparées par virgule ou point-virgule. Elles reçoivent :

- ***la liste des nouvelles factures fournisseurs importées*** à chaque synchronisation
- ***une alerte*** quand une facture émise ou reçue passe en anomalie
- ***les rapports planifiés*** une fois leurs tâches activées. Vide = tout désactivé. Un bouton « Envoyer un e-mail de test » envoie immédiatement la liste des factures reçues sur 7 jours (ou un e-mail de confirmation vide). Ces e-mails partent par la configuration e-mail de ***Dolibarr*** : un envoi SMTP doit y être configuré si la fonction PHP mail() est désactivée sur le serveur.

Activer la prise en charge de Chorus (fonctionnalité non finalisée) : Ajoute sur les factures et commandes des champs complémentaires : code de service, numéro de marché, numéro d'engagement, identifiant de transmission Chorus Pro. Le code de service est envoyé comme identifiant d'acheteur (BT-46, schéma 0224) si le profil est EXTENDED-CTC-FR.

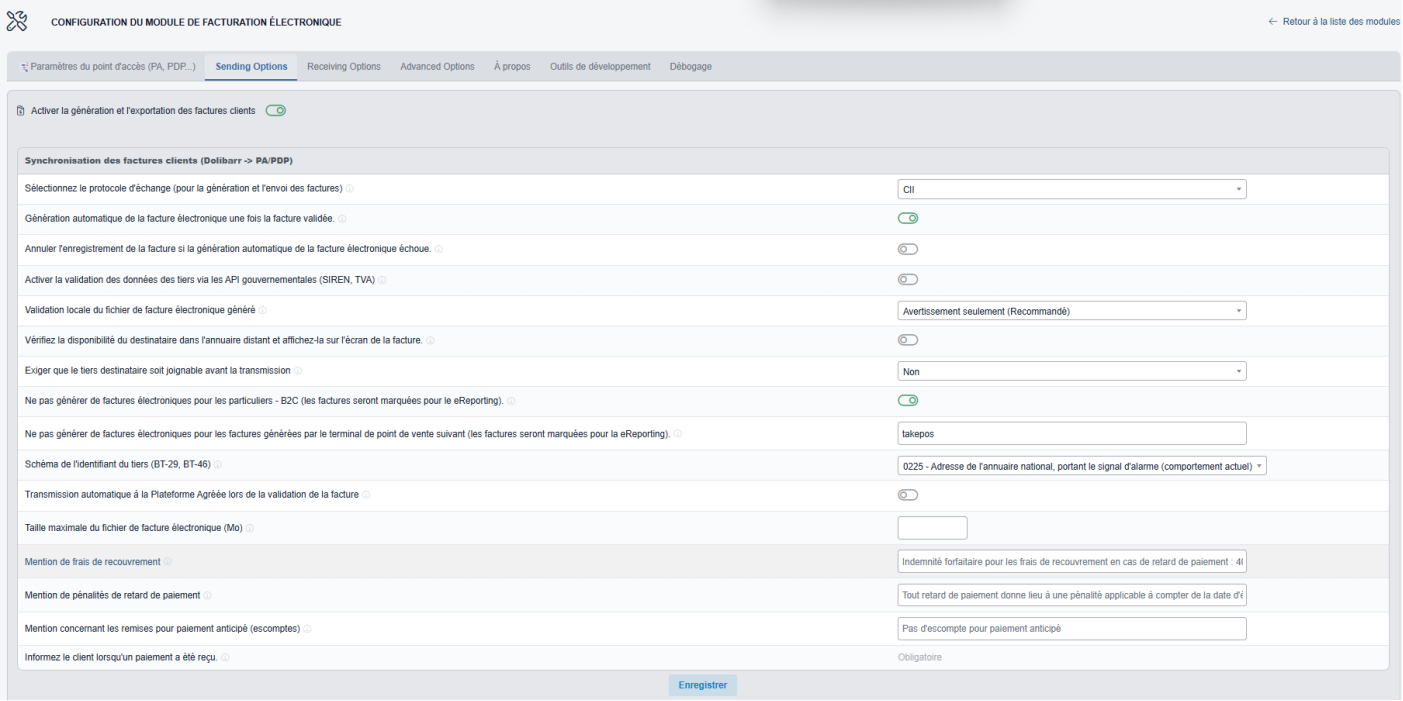
Conserver le détail complet des appels API dans l'historique (mode débogage) :
Enregistre requêtes et réponses complètes dans le journal des appels. Ralentit la synchronisation. Nécessaire pour un export de support utile. Même réglage que l'interrupteur « Mode débogage » de l'onglet « Débogage ».

Onglet « Options d'envoi »

Options de l'émission des factures clients (***Dolibarr*** → PA). Depuis la version 1.5.0 du module, l'ancien onglet « Options » est réparti entre les onglets « Options d'envoi », « Options de réception » et « Options avancées ».

En tête : l'interrupteur **« Activer la génération et l'exportation des factures clients »**. Le désactiver masque les options ci-dessous et toutes les fonctions d'émission (boutons, blocs des fiches, statuts sortants).

Section « Synchronisation des factures clients (Dolibarr → PA/PDP) »



Protocole d'échange : CII (recommandé) ou FACTURX. Avec Factur-X, un avertissement rappelle que le PDF de ***Dolibarr*** doit être au format PDF/A-3b.

Génération automatique de la facture électronique une fois la facture validée : Oui (défaut) : le fichier est généré à la validation (et à chaque régénération du PDF). Non : génération uniquement par le bouton.

Activer la validation des données des tiers via les API gouvernementales : Vérifie en temps réel le SIREN/SIRET (registre data.gouv.fr) et le numéro de TVA (VIES) avant génération et envoi. Non bloquant si les services sont indisponibles. Signale : SIREN inconnu, entreprise fermée,

nom / code postal / ville différents du registre.

Validation locale du fichier de facture électronique généré : Contrôle local d'un sous-ensemble des règles EN 16931 (totaux BR-CO-10 à 17, lignes, catégories et taux de TVA, format SIREN BR-FR-10 et 32) :

- Pas de vérification.
- Avertissement seulement (défaut).
- Blocage (arrêt de la génération en cas de violation).

Filet de sécurité rapide ; la validation officielle reste celle de la PA.

Validation à distance par la plateforme agréée du fichier généré : Affiché si la PA propose un validateur

- Pas de validation.
- Validation manuelle : bouton « **Vérifier le fichier** » sur la facture.
- Validation automatique après génération.

Le résultat est affiché dans le bloc de la fiche facture.

Annuler l'enregistrement de la facture si la génération automatique échoue : (affiché si génération automatique = Oui) Par défaut la facture est validée même si la facture électronique échoue ; on peut la régénérer ensuite.

Vérifier à distance et afficher la joignabilité du destinataire dans l'annuaire sur l'écran de facturation : Activé par défaut. Affiche sur la fiche facture le résultat de la recherche du destinataire dans l'annuaire (lecture seule, jamais bloquant). En mode test, l'annuaire est incomplet : indicatif seulement.

Exiger que le tiers destinataire soit joignable avant la transmission :

- Non (défaut).
- Oui, bloquer un destinataire signalé injoignable.
- Oui, et bloquer aussi lorsque la disponibilité ne peut être confirmée.

La facture électronique est toujours générée ; seule la transmission est bloquée. Jamais bloquant si l'annuaire est indisponible ou si le tiers n'a pas de SIREN. Attention à la troisième option sur une plateforme qui ne renvoie jamais l'état des lignes : tous les destinataires seraient bloqués.

Ne pas générer de factures électroniques pour les particuliers (B2C) : Les factures aux particuliers sont marquées « **e-reporting** ». ***Dolibarr*** détermine lui-même si un tiers est une entreprise ou un particulier.

Modules de point de vente à exclure : Liste (séparée par des virgules, défaut « takepos ») des modules dont les factures ne sont pas envoyées individuellement mais relèvent du e-reporting.

Schéma de l'identifiant du tiers (BT-29, BT-46) : Pour un vendeur français : 0225 (adresse annuaire, défaut), 0009 (SIRET) ou « Ne pas déclarer ». Hors France : code ICD ISO 6523 du registre national (0208 Belgique, 0211 Italie…), ou vide.

Transmission automatique à la Plateforme Agréée lors de la validation : Oui : la facture est transmise juste après sa génération à la validation, sans passer par le bouton **« Transmettre »** . Jamais de renvoi d'une facture déjà transmise. Nécessite la génération temps réel. Depuis la 1.1.0, seule la génération déclenchée par la validation transmet ; une simple régénération du PDF (paiement, bouton **« Générer »**, action de masse) ne transmet plus.

Taille maximale du fichier de facture électronique (Mo) : Avertissement non bloquant si le fichier dépasse cette taille (ex. 10 Mo pour Chorus Pro). Vide ou 0 = pas de contrôle.

Mentions légales (obligatoires en France, règle BR-FR-05) :

- Mention de frais de recouvrement (défaut : indemnité forfaitaire 40 €) ;
- Mention de pénalités de retard (défaut : trois fois le taux légal) ;
- Mention concernant l'escompte (défaut : pas d'escompte).

Laissées vides, les textes par défaut affichés sont utilisés. Aucune des trois mentions ne peut nier les frais dus de plein droit.

Informer le client lorsqu'un paiement a été reçu Affiché **« Obligatoire »** : le statut 212 **« Encaissée »** est envoyé à chaque encaissement client, sans option de désactivation (voir chapitre 10, « Déclaration des encaissements » ; un encaissement dont l'envoi a échoué se déclare à la main par « Déclarer un paiement (212) »).

Notes complémentaires (codes UNTDID 4451)

Sous les options, le tableau **« Notes complémentaires »** ajoute des notes à toutes les factures électroniques générées. Choisir un « Code UNTDID » dans la liste (sa description s'affiche), saisir le « Texte de la note complémentaire », puis cliquer sur « Ajouter ». Chaque note est écrite dans le document avec son code de sujet, comme les trois mentions légales ci-dessus (codes PMT, PMD et AAB, qui ne figurent donc pas dans la liste). Les notes enregistrées sont listées en dessous, avec « Modifier » et la suppression.

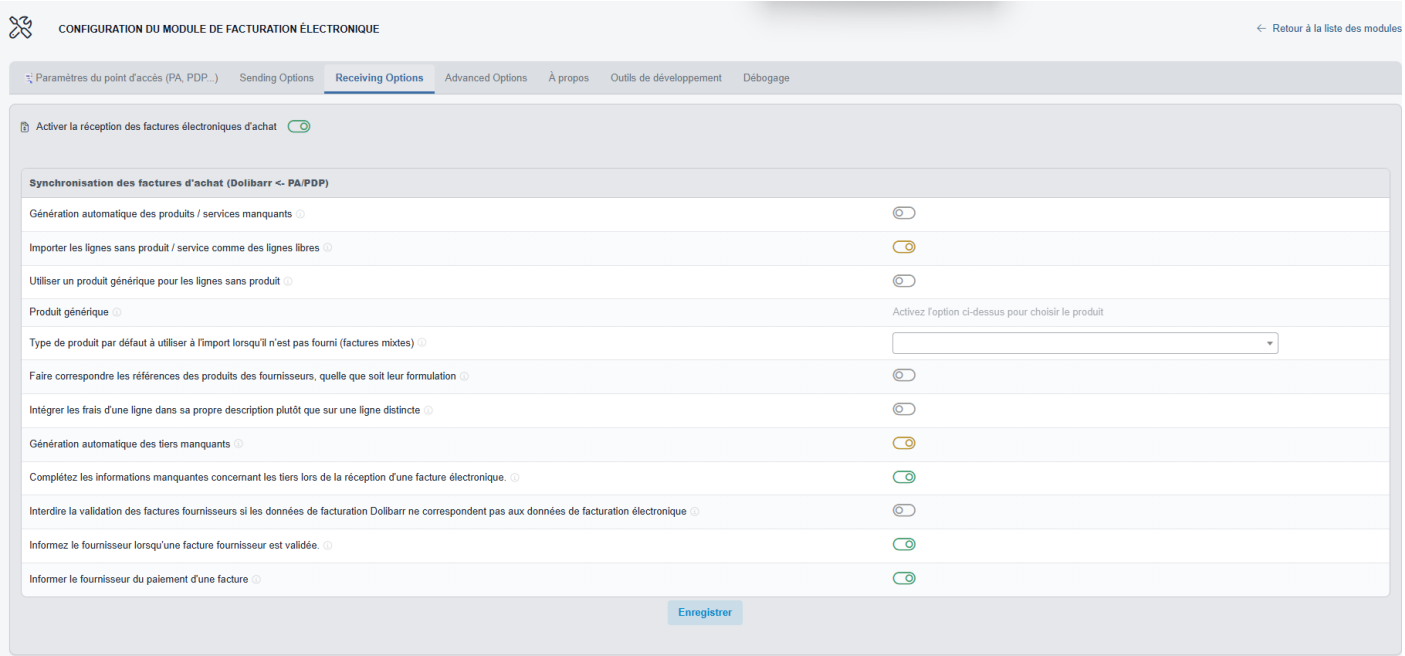
Les codes proposés sont ceux du dictionnaire **« Facturation électronique - Dictionnaire des codes UNTDID 4451 »** (Accueil > Configuration > Dictionnaires), où un code peut être désactivé.

Onglet « Options de réception »

Options de la réception des factures fournisseurs (***Dolibarr*** ← PA).

En tête : l'interrupteur « **Activer la réception des factures électroniques d'achat** ». Le désactiver masque les options ci-dessous et toutes les fonctions de réception.

Section « Synchronisation des factures d'achat (Dolibarr ← PA/PDP) »



Génération automatique des produits / services manquants : Oui : un produit introuvable est créé à l'import. Non (recommandé) : l'import de la facture s'arrête jusqu'à résolution manuelle, sauf si la ligne est résolue par le produit ou le service par défaut du fournisseur, le produit générique ou un choix fait dans la fenêtre de pré-import.

Attribuer un code-barres aux produits créés à l'import : (affiché si la création automatique est active et le module Codes-barres activé) Le produit créé reçoit comme code-barres le GTIN du fournisseur (BT-157), ou le prochain code de votre numérotation. Désactivé par défaut : les

produits créés n'ont pas de code-barres, ce qui garde vos codes pour vos propres produits.

Utiliser un produit générique pour les lignes sans produit : (affiché si la création automatique est désactivée) Une ligne dont le produit est introuvable, chez un fournisseur sans produit ni service par défaut, est rattachée au **« Produit générique »** choisi juste en dessous, quel que soit le fournisseur (par exemple « Achats divers », avec son propre compte comptable d'achat). Le produit ou le service par défaut du fournisseur reste prioritaire. Ces lignes restent listées dans la page « Associer les produits d'une facture électronique » pour être revues.

Pré-import des lignes sans produit avant une synchronisation manuelle : Une synchronisation lancée depuis l'écran de synchronisation affiche d'abord les lignes dont le produit est introuvable, pour les lier à un produit existant, les laisser en ligne libre ou faire créer le produit (voir chapitre 11, « Pré-import des lignes sans produit »). La tâche planifiée n'est pas concernée. Désactivée par défaut ; activée d'office à la mise à jour sur une instance qui importait déjà les lignes sans produit en lignes libres.

Type de produit par défaut à utiliser à l'import lorsqu'il n'est pas fourni (factures mixtes) : « Produit par défaut », « Service par défaut » ou vide. Une facture reçue indique dans son cadre de facturation (BT-23) si elle facture des biens, des services ou les deux. Pour une facture mixte, ce réglage choisit lequel des défauts du fournisseur utiliser ; vide, l'import d'une facture mixte s'arrête lorsqu'une de ses lignes a besoin d'un défaut.

Faire correspondre les références produits des fournisseurs quelle que soit leur formulation : Comparaison tolérante (ignore séparateurs, casse, accents) si aucun prix fournisseur ne correspond exactement. Désactivé par défaut car approximatif. En cas d'ambiguïté, la ligne est laissée au mappage manuel.

Intégrer les frais d'une ligne dans sa propre description plutôt que sur une ligne distincte : Par défaut, les frais d'une ligne reçue (BG-28 : frais de traitement, surcharge carburant…) sont importés comme des lignes distinctes, et la ligne du produit reste nette de ces frais. Activée, l'option décrit les frais dans la ligne du produit, dont le total correspond alors au montant du document, frais inclus. Réglable aussi fournisseur par fournisseur sur sa fiche (voir chapitre 09).

Génération automatique des tiers manquants : Oui : le fournisseur inconnu est créé. Non (recommandé) : l'import s'arrête sur ce flux jusqu'à la création du fournisseur ou son association à un tiers existant.

Compléter les informations manquantes des tiers à la réception : Remplit uniquement les champs vides du tiers (SIREN, TVA, adresse…) à partir de la facture reçue, sans écraser l'existant.

Limite d'activation de la synchronisation des flux : Oui : applique un nombre maximal de flux par synchronisation (voir « Nombre de flux traités par défaut par appel », onglet « Options avancées »).

Interdire la validation des factures fournisseurs si les données *Dolibarr* ne correspondent pas aux données de la facture électronique : Compare devise, totaux HT,

TVA, TTC et ventilation par taux. **NE PAS ACTIVER** : le code du module signale cette option comme défectueuse. Un contrôle de cohérence des totaux est de toute façon appliqué à la validation.

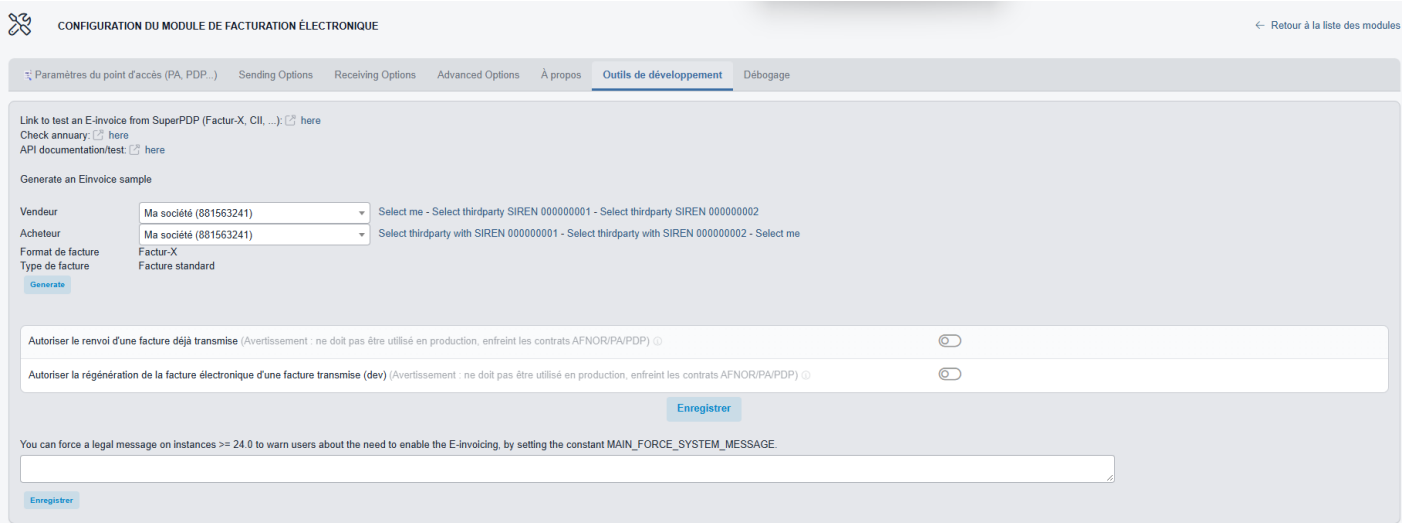
Informer le fournisseur lorsqu'une facture fournisseur est validée : Oui : le statut 205 « **Approuvée** » est envoyé à la validation de la facture fournisseur, une seule fois, jamais si déjà approuvée ou refusée, jamais sur l'avoir d'une facture refusée. Non par défaut (une facture approuvée ne peut plus être refusée).

Informer le fournisseur du paiement d'une facture : Oui : le statut 211 « **Paiement transmis** » est envoyé quand une facture fournisseur reçue via la PA est classée payée. Une fois par facture. Facultatif dans la réforme et consomme un flux : désactivé par défaut.

> L'option « Importer les lignes sans produit / service comme des lignes libres » n'est plus affichée depuis la version 1.5.0 (dépréciée, fortement déconseillée). Elle ne réapparaît qu'avec la constante cachée `EINVOICING_ENABLE_DEPRECATED_OPTION_IMPORT_AS_FREE_LINES` ; une instance qui l'avait activée continue de l'appliquer.

Onglet « Outils de développement »

Visible uniquement si la constante cachée `EINVOICING_ALLOW_DEVTOOLS = 1`.



> Réservé aux tests, jamais à la production.

Autoriser le renvoi d'une facture déjà transmise : Pour tester le comportement de la PA en cas de doublon (le renvoi sera refusé).

Autoriser la régénération de la facture électronique d'une facture transmise : Conserve le bouton **« Régénérer »** pour inspecter le XML.

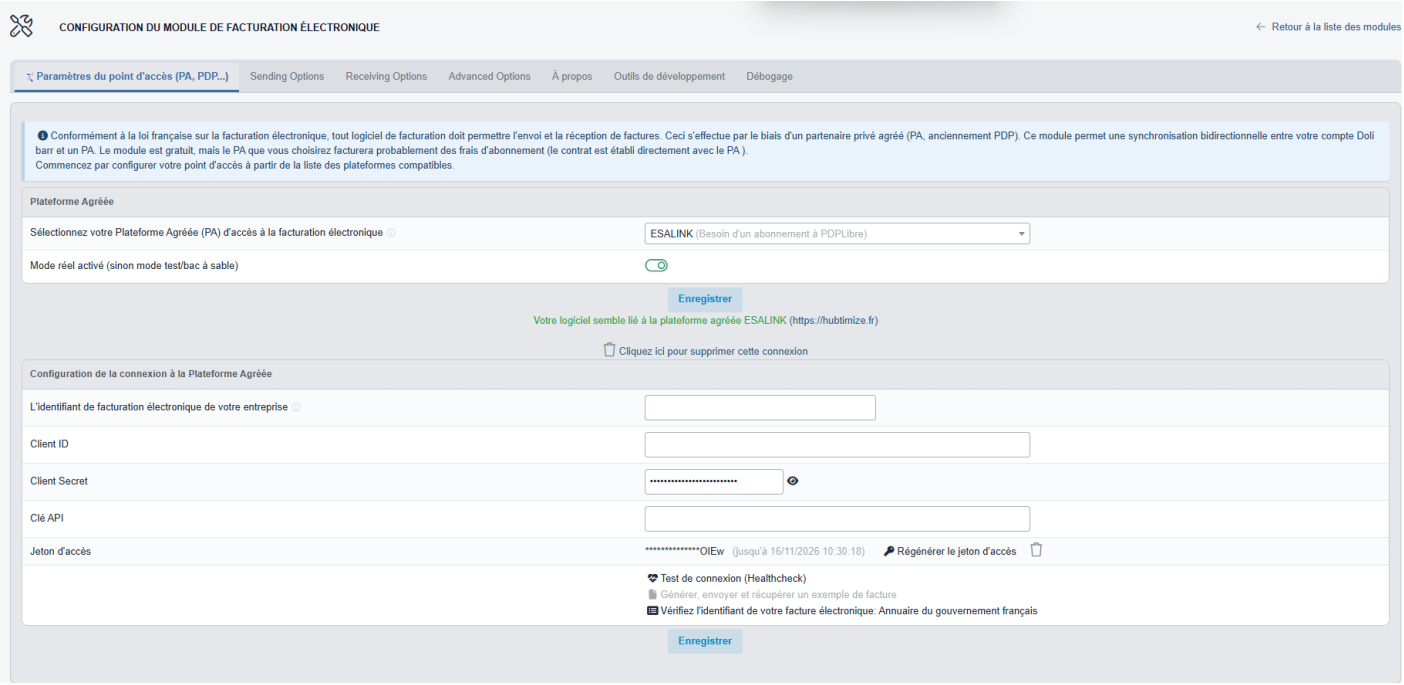
Générateur de factures d'exemple : Choix du vendeur, de l'acheteur, du format (CII / Factur-X) et du type (standard, remplacement, acompte, avoir, situation) ; boutons « Générer un exemple de facture » et « Générer, envoyer et récupérer un exemple de facture ».

Liens externes : Liens vers les validateurs externes et les annuaires (gouvernement, SuperPDP, Peppol test) pour vérifier votre identifiant.

Proxy OAuth : Aide à la configuration du proxy OAuth (mode opérateur).

Onglet « Paramètres de la Plateforme Agréée »

Cet onglet établit la connexion avec votre PA.



Mode réel activé (sinon mode test / bac à sable)

Oui = production. Non = bac à sable. Les identifiants saisis sont conservés séparément pour chaque mode : on peut basculer sans les perdre.

Sélectionnez votre Plateforme Agréée (PA)

Liste des plateformes compatibles. Une fois la plateforme choisie et enregistrée, sa configuration spécifique apparaît en dessous. Si la plateforme mémorisée n'est plus disponible (module fournisseur désactivé), un avertissement invite à en choisir une autre.

Utiliser le contact de facturation comme acheteur de la facture électronique

Factures françaises uniquement. Si la facture possède un contact de type « **Contact client facturation** », il devient l'acheteur du XML à la place du tiers :

- **Contact d'un autre tiers (ex. siège distinct) :** l'acheteur complet (nom, adresse, SIREN/SIRET, TVA, routage) est repris de ce tiers
- **Contact du même tiers :** seuls le nom et l'adresse changent.

Désactivé par défaut. Dans tous les cas le contact de facturation est écrit comme contact de l'acheteur (BG-9).

Configuration spécifique SuperPDP

Un encadré rappelle les étapes : créer un compte SuperPDP, créer une « **Application** » (type Confidentiel, URL de redirection fournie par la page, « **Format de conversion AFNOR préféré** » = CII), récupérer le couple `client_id` / `client_secret` (le secret n'est affiché qu'une seule fois).

Champs :

Paramètre	Description
Votre identifiant de facturation électronique d'entreprise	Laisser vide pour utiliser le SIREN de votre société, ou saisir SIREN ou SIREN_suffixe. **Attention :** cet identifiant doit exister dans l'annuaire.
Protocole d'échange	CII (recommandé) ou Factur-X.
Type d'authentification OAuth	« Client Credentials » (votre propre compte) ou « Authorization Code » (délégation, usage marque grise).
Client ID / Client Secret	Identifiants de l'application SuperPDP.
En mode délégation	• URL de redirection (à recopier à l'identique dans SuperPDP) • Inscription à l'annuaire (`send_and_receive`) • Date officielle uniquement (`only_future`) • Domaine autorisé • Adresse de facturation électronique à créer

Boutons :

Générer le jeton d'accès / Régénérer le jeton d'accès : Obtient le jeton OAuth et le mémorise. Un lien permet de supprimer la connexion.

Test de connexion : Vérifie que la PA est joignable.

Afficher mes informations distantes :

Montre ce que la PA connaît de votre société : vérification d'identité (KYB/KYC), plateforme détectée, adresses de facturation électronique enregistrées, adresses Peppol, nom et adresse enregistrés. Le module signale :

- Une adresse d'envoi non enregistrée dans l'annuaire (les factures envoyées avec elle seraient refusées).
- Un numéro d'entreprise différent de celui de ***Dolibarr*** (erreur).
- Un nom ou une adresse différents (remarque).

> Si le champ **« Format de conversion AFNOR préféré »** de votre application SuperPDP est vide, la PA refuse de transmettre les factures reçues ; s'il vaut UBL, le module ne peut pas les lire. Il doit valoir CII (Factur-X est aussi accepté).

Configuration spécifique Esalink (Hubtimize)

Un encadré renvoie vers un distributeur PDP Libre pour l'abonnement. Champs : identifiant de facturation électronique, protocole, Client ID (nom d'utilisateur), Client Secret (mot de passe), Clé API, puis génération du jeton et test de connexion.

SuperPDP via un partenaire

Lorsqu'un intégrateur a configuré le mode « via partenaire », une entrée « SuperPDP (installation gratuite et facile via <partenaire>) » apparaît : la connexion s'établit par un tunnel OAuth hébergé par le partenaire, sans saisir de `client_id` / `client_secret`.

Plateforme de test (TESTPDP)

Visible uniquement si la consta`EINVOICING_ALLOW_DEVTOOLS` est active. Implémentation de référence qui n'appelle aucun service : réservée aux tests de génération de fichiers.

> ℹ Après l'enregistrement d'une nouvelle plateforme, un test de connexion est lancé automatiquement et son résultat affiché.

Permissions utilisateur

Dans la fiche de chaque utilisateur ou groupe, module **« EInvoicing »** :

Permission	Portée
Lire les documents synchronisés et les journaux (read)	Accès à la page d'accueil, aux flux, aux appels, aux références fournisseurs, à la file d'attente.
Créer / lancer / mettre à jour la synchronisation (write)	Bouton « Synchroniser », mappage des produits, actions sur la file d'attente.
Supprimer les documents de synchronisation et les journaux (delete)	Suppression des flux et journaux.

Les actions sur les factures (générer, transmettre, envoyer un statut, abandonner) suivent les droits des modules Factures clients et Fournisseurs (création / modification). Accepter une facture fournisseur reçue exige le droit de la valider.

Tâches planifiées

> Toutes sont créées DÉSACTIVÉES : il faut les activer explicitement.

Tâche	Fréquence	Rôle
`EInvoicingDocumentSync`	Toutes les heures	Synchronisation avec la PA : récupère les factures fournisseurs et les statuts de cycle de vie des factures envoyées. **INDISPENSABLE en production** ; sans elle, seul le bouton « **Synchroniser** » de la page « **Flux échangés** » met les données à jour.
`EInvoicingCronSuppliersNoSiren`	Hebdomadaire	E-mail listant les fournisseurs français sans SIREN. Conseil : première exécution un lundi à 07 h 00.
`EInvoicingCronSentInvoices`	Quotidien	E-mail d'état des factures envoyées, en mettant en évidence celles sans confirmation de réception (cycle de vie < 202).
`EInvoicingCronOutbound`	Quotidien	E-mail récapitulant ce qui a été transmis à la PA sur 24 heures (encaissements 212, autres statuts avec résultat de la plateforme, factures envoyées).

Les trois rapports utilisent les adresses de « **E-mails de notification** » (onglet « Options avancées »).

> L'état de la tâche `EInvoicingDocumentSync` (OK, en retard, en échec, bloquée…) est affiché sur la page d'accueil du module, dans le widget « Synchronisation de la facturation électronique » et dans le tableau de bord de ***Dolibarr*** (voir chapitre 12).